



**MAIRIE  
DE  
TREGUNC**

**RAPPORT  
SUR LE  
BILAN DES  
CESSIONS ET  
ACQUISITIONS  
2015**

Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Nombre de présents : 25  
Nombre de votants : .....28

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille seize, le vingt-deux mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique sous la présidence de

**Monsieur BELLEC Olivier**

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine –  
– VOISIN Valérie – TANGUY Michel – RIVIERE Marie-Pierre –  
DERVOUT Dominique - FLOCH ROUDAUT Rachel – DION Michel -  
LAURENT Luc – DOUX BETHUIS Sonia – ROBIN Yves – GALBRUN  
Karine – NIMIS Philippe – VERGOS Sylvie - LE MAREC Vincent –  
BORDENAVE Bruno – JOULAIN Anita – JAFFREZIC Christiane –  
NIVEZ Jean-Paul – SALAUN Fanny – BANDZWOLEK Brigitte –  
CANTIE René - SINQUIN DANIELOU Gisèle – CHARPENTIER  
Pascal – LE GUILLOU Marthe

Absent :

- Paul DADEN

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom :

- Yannick SELLIN à Valérie VOISIN  
- Yoann GUYON à Fanny SALAUN  
- Muriel LE GAC à Régine SCAER JANNEZ

Date de convocation : 15 mars 2016

René CANTIE est nommé secrétaire de séance

Madame SCAER JANNEZ, Adjointe au Maire, indique qu'en application de l'article L2241-1 à 7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est appelé à connaître le bilan des cessions et des acquisitions immobilières de l'année 2015. Ce rapport est annexé au compte administratif et à la présente délibération.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport présenté.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE  
A Tregunc, le 23 mars 2016  
LE MAIRE  
Olivier BELLEC

